



Commune de Chaussoy-Epagny
Canton d'Ailly sur Noye
Arrondissement de Montdidier

Le 30 Juin 2023

COMMISSION FETES ANIMATIONS CEREMONIES CULTUREL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 27/06/2023

Participant(e)s :

- Présent(e)s : Mme Isabelle CARLE, Mme Dorothee DELARUE, Mme Christiane DUCHEMIN, Mme Angélique ELOY, Mr Christian de CAFFARELLI, Mr Éric FOURNIER, Mr Sylvain MERCIER
- Excusé(e)s : Mr Grégoire de CAFFARELLI, Mr Thierry MAMOU
- Absent(e)s : Mr Sébastien DEJONGHE, Mme Florie DEVOS, Mr Clément GAMBET, Mme Marie-Line LELONG, Mme Mélissa TAVERNIER

Ordre du jour :

- Fête Nationale 14/07/2023
- Elèves méritants 2023
- Fête du village 10/09/2023
- 11/11/2023 - commémoration de l'Armistice
- Colis/repas des aînés 2023
- Noël 2023
- Critères d'attribution de subventions aux associations
- Questions diverses (le cas échéant)

Début de séance : 20h30 – Fin de séance : 23h00

Points discutés/Décisions/Propositions :

1) 14/07/2023 – Fête Nationale :

Le feu d'artifice est d'ores et déjà réservé pour le 13/07 au soir.

→ MAJ 28022023 : tir du feu à partir de 23h.

L'AFL organise la soirée comme l'année dernière (restauration et buvette) avec proposition d'un bal. Le début du bal avant ou après le feu sera statué par l'association lors de ses prochaines réunions.

Côté commune : maintien du défilé aux lampions sur la base des mêmes horaires que l'année dernière (à détailler lors de la prochaine réunion de la commission).



Commune de Chaussoy-Epagny
Canton d'Ailly sur Noye
Arrondissement de Montdidier

Le 30 Juin 2023

- MAJ 28022023 : circuit stade-Epagny-stade acté en séance.
- MAJ 16052023 : arrêté municipal pour la circulation à faire (action Christian)

A acheter/renouveler : lampions, bougies et bonbons.

- MAJ 28022023 : action ?
- MAJ 16052023 : Angélique s'occupe des achats lampions, bougies et bonbons.

→ **MAJ 27062023 :**

La pose des barrières de protection se fera par Laurent le 13/07 en journée sur le terrain de football. Les barrières seront complétées avec la pose de rubalise. Le feu d'artifice est prévu pour livraison le 12/07 et sera stocké à la salle paroissiale.

Le jour J, le montage, allumage et distribution des lampions débutera à 20h45/21h, prévoir les briquets. 2 groupes de 3 seront à constituer avec les conseillères et conseillers présents le soir (dans chaque groupe, 2 personnes pour monter les lampions, 1 pour les allumer).

Départ du cortège défilé aux lampions vers 21h30 pour un retour vers 22h30/45 au plus tard. Tir du feu à 23h. 2 voitures encadreront le cortège, celle d'Éric avec Gyrophare de la commune et celle de Sylvain pour fermer la marche avec warnings. Les adolescents seront mis à contribution pour l'encadrement du cortège, prévoir les gilets jaunes de visibilité + torches si possible.

La voiture de tête embarquera l'enceinte d'Angélique avec musique. Clé USB Playlist à prévoir (action Sylvain).

Le 14/07, célébration de la fête nationale au Monument aux mort à 11 heures suivi du pot de l'amitié.

Solliciter l'AFL pour la Sono portative pour le jour de la cérémonie (**action Sylvain**).

→ MAJ 16052023 : le flyer de communication sera conjoint AFL/Commune comme l'année dernière. L'AFL gère donc et partagera à la commission le projet de flyer.

→ MAJ 16052023 : pour l'encadrement du cortège le 13/07, prévoir une voiture ouvrant le cortège et une voiture balai. Les conseillères et conseillers municipaux seront mis à contribution pour sécuriser le déroulement, un appel sera fait sur le sujet lors du prochain conseil municipal.

Pour le pot de l'amitié le 14/07, Christiane s'occupe de compléter les achats boissons et encas apéritifs. Christian s'occupe de la fleur.



Commune de Chaussoy-Epagny
Canton d'Ailly sur Noye
Arrondissement de Montdidier

Le 30 Juin 2023

→ **MAJ 27062023 : utilisation de l'enceinte d'Angélique pour la Marseillaise et l'hymne Européen le 14/07 matin. Angélique gère la commande de la fleur, Christiane fait le nécessaire pour les courses du pot de l'amitié.**

2) 10/09/2023 – fête du village :

L'événement est géré par l'AFL. Côté commune il faudra prévoir l'activation du compteur électrique sur le stade. L'AFL doit solliciter la commune pour une demande de subvention associée.

→ 28022023 : ouverture de compteur à faire dès 06/2023 jusqu'au 10/09/2023 (**Action Christian**)

→ MAJ 16052023 : Christian et Eric regardent le 24 ou 25/05 l'état du barnum communal et confirment s'il est utilisable. La réception des WC commandés par l'AFL se fera par Laurent. Dorothée et Christian s'occupent de la déclaration de buvette.

→ **MAJ 27062023 : compteur électrique OK, déclaration buvette à faire**

3) 11/11/2023 :

Célébration traditionnelle à 11h le jour j au Monument aux Morts suivi du pot de l'amitié à la salle des fêtes.

Solliciter l'AFL pour la Sono portative pour le jour de la cérémonie (**action Sylvain**)

→ **MAJ 16052023 : intégrer les enfants de l'école comme l'année dernière.**

4) Colis/Repas des aînés 2023 :

Le repas est planifié pour le 19/11/2023.

Au niveau de l'animation, à la vue du succès de l'édition de cette année, il est décidé en séance de solliciter à nouveau M. Lucas Parton. Dorothée se charge de lui réserver cette date.

→ MAJ 28022023 : réservation faite par Dorothée ! prestation pour 4h de 14h à 18h. La SACEM est à la charge de la commune

Le repas très apprécié en 2022 sera à nouveau organisé auprès de M. Heyse, traiteur sur Ailly sur Noye.



Commune de Chaussoy-Epagny
Canton d'Ailly sur Noye
Arrondissement de Montdidier

Le 30 Juin 2023

→ MAJ 16052023 : est acté en séance d'effectuer d'autres devis, Dorothee, Christiane, Eric et Christian se chargent de solliciter d'autres prestataires connus de leurs réseaux. Le devis à demander doit couvrir la fourniture d'une entrée, d'un plat, de fromage, du dessert, café et pain, avec cuisiniers. Le service le jour J sera réalisé par les conseillers.

Les boissons seront réservées auprès du distributeur local Van Goethem.

Eric se chargera des réservations et propositions des menus/vins associés.

→ MAJ 28022023 : action en cours

→ MAJ 27062023 : en séance est discuté les possibilités de repas. Dorothee a vu le Palais Gourmand, Christian a obtenu un devis de Nicolas Crosnier. Est décidé en séance de poursuivre la prospection, la décision sera prise en septembre pour la réservation du repas.

Côté colis et à la vue du succès également sur 2022, est décidé en séance de solliciter à nouveau Esprit Gourmet pour la fourniture des colis. **Christiane les sollicite pour le catalogue 2023.**

→ MAJ 28022023 : action en cours

→ MAJ 16052023 : Le catalogue doit arriver sous peu en mairie, Christiane s'occupe de pré réserver la commande (pour 70 colis) dont les quantités seront affinées ultérieurement.

Le flyer avec le sondage pour les habitants concernés sera à réaliser pour septembre 2023.

→ MAJ 27062023 : est acté en séance de reprendre les colis Esprit Gourmet. Est également acté en séance de partir pour 1 colis pour 2 pour 1 couple éligible, pour 1 colis pour 1 personne seule éligible. **Christiane fait le point sur la liste des personnes du village éligibles.**

5) Elèves méritants :

Pour cette édition 2023, il conviendra de prévoir dans la communication associée une date butoir au-delà de laquelle il ne sera plus possible pour les personnes concernées de solliciter leur récompense. Un diplôme qui sera remis à chaque lauréat est à prévoir cette année (**action Sylvain**).

→ MAJ 28022023 : action en cours

Un flyer de communication dédié est à prévoir sur fin mai / début juin (**action Sylvain**)

→ MAJ 28022023 : action en cours



Commune de Chaussoy-Epagny
Canton d'Ailly sur Noye
Arrondissement de Montdidier

Le 30 Juin 2023

→ MAJ 16052023 : Date butoir pour retour élèves méritants = 15/07. La distribution du flyer sera ciblée sur les familles potentiellement concernées par l'obtention d'un diplôme. Angélique dresse une liste.

→ **MAJ 27062023 : rappel de la date butoir à faire sur Intramuros et Site internet (action Sylvain).**

Angélique effectue le recensement du nombre d'élèves concernés, les éléments de planning pour la tenue de la cérémonie seront calés en fonction plus tard.

→ MAJ 28022023 : 11 lauréats du Bac et 7 du BEPC à prévoir. Événement à planifier sur 02/09/2023 matin à la mairie.

6) Noël 2023 :

L'arbre de Noël de la commune est planifié pour le 10/12/2023.

Concernant les cadeaux, est décidé en séance de renouveler la fourniture des cadeaux avec la chaîne de magasin King Jouet. **Angélique** se rapproche d'eux pour « réserver ».

→ MAJ 28022023 : 66 enfants éligibles pour les cadeaux.

→ MAJ 16052023 : Angélique se renseigne tout de même auprès de l'enseigne remplaçante de PICWIC si la gestion des jouets est envisageable et sous quelles conditions.

→ **MAJ 27062023 : décision est prise de renouveler la gestion des cadeaux avec King Jouet. Flyer de réservation (jouet ou carte cadeau) à faire sur l'été et en fonction des dates indiquées par le magasin (action Angélique)**

Concernant le spectacle, **action TOUS** pour prospecter et trouver une animation qu'il conviendra de réserver au plus tard fin avril. En parallèle, nous attendrons l'AG de l'association les Chaussons Epanouis En Ville afin de voir quel spectacle peut être proposé. La décision sera prise lors de la prochaine réunion.

→ MAJ 28022023 : décision à prendre fin mars, en attente retour Chaussons Epanouis en Ville. En attendant chacun continue de chercher des prestations.

→ MAJ 29032023 : Le spectacle de l'association Les Chaussons Epanouis En Ville est retenu pour un montant de 300€. Un point de synchronisation sera prévu entre la commission et l'association en 09/2023. Il sera nécessaire de prévenir les autres prestataires contactés lors des recherches.



Commune de Chaussoy-Epagny
Canton d'Ailly sur Noye
Arrondissement de Montdidier

Le 30 Juin 2023

Concernant les illuminations, est décidé en séance :

- Regarder les prix catalogue de décorations sur poteaux
- Cibler l'achat de 3 nouvelles décorations cette année avec en cible les rues de l'église, de la Faloise et du Moulin à Papier.

→ MAJ 28022023 : est acté de commander en séance 6 illuminations à tarif -50%. Modèles Luna et Byblis à retenir.

→ MAJ 29032023 : commande faite, livraisons en cours.

En séance est proposé une idée de tenir un marché de Noël en conviant des producteurs/artisans locaux.

Après débat, est envisagé l'idée de tenir ce marché sur une soirée (3/4 heures) et de plutôt l'orienter comme marché artisanal afin de pouvoir le réaliser n'importe quand dans l'année.

Action qui pourrait être associée aux initiatives envisagées par les associations du village dans le cadre du Téléthon 2023. Sujet à approfondir lors de la prochaine réunion.

7) Questions diverses :

→ MAJ 29032023 :

Inauguration Peupleraie : prévoir d'inviter la Région HDF et l'association Reforest'Action. Evènement à viser le 09/06 ou 16/06 en fin de journée (18h ou 19h). Un pot champêtre est envisagé pour cet évènement. Un barnum est à prévoir sur place, la commune en dispose d'un dont l'état général est à vérifier. Penser à inviter les Maires des communes environnantes et l'entreprise Crété.

→ MAJ 16052023 : action en cours (Christian)

→ **MAJ 27062023 : Abandon du projet d'inauguration au regard de l'intérêt suscité par le sujet au sein du conseil et des partenaires.**

Inauguration Boite à Lire : Thierry voit avec Mélanie pour proposer l'organisation de l'inauguration par l'école au moment qui conviendra le mieux.

→ MAJ 16052023 : Mélanie ne souhaite pas organiser l'inauguration juste avant le spectacle de fin d'année ou à un autre moment. Est décidé en séance l'abandon de cette inauguration au regard du délai entre la mise en place de la boite à lire et aujourd'hui. Est noté en séance le succès de la boite à lire qui est fortement utilisée.

Mairie de Chaussoy-Epagny-Hainneville
9 rue du Château 80250 CHAUSSOY EPAGNY
Tél. 03 22 41 50 28 - courriel : chaussoy.mairie@wanadoo.fr



Commune de Chaussoy-Epagny
Canton d'Ailly sur Noye
Arrondissement de Montdidier

Le 30 Juin 2023

➔ **MAJ 27062023** : débats sur les critères d'attributions de potentielles subventions aux associations : en séance est repris le débat initié lors du dernier conseil municipal sur les critères d'attribution potentiels de subventions aux associations et si demandes.

La commission après échanges s'oriente vers une décision de ne pas attribuer de subvention financière, les critères d'attribution permettant des décisions équitables étant difficiles à élaborer. La commune reste toutefois en soutien matériel et garde pour objectifs de se positionner en fournisseur de moyens pour les associations (prêt salle des fêtes, prise en charge des charges associées, prêts de matériels, copies/photocopies etc. ...). Les participations financières de la commune aux événements organisés par les associations pourront se faire par la prise en charge éventuelle du paiement de prestations que la commune et l'association auront au préalable convenu ensemble dans le cadre des dits événements (exemple des manèges pour la fête du village).

Un seul cas pourrait être considéré par la commune comme pouvant faire l'objet d'une subvention financière de fonctionnement : dans le cas où une association serait en difficulté financière et pour éviter ainsi sa disparition. Dans ce cas, la demande devra être argumentée et justifiée via un partage transparent par l'association concernée de ses états financiers.

Ces propositions seront présentées en conseil municipal par la commission pour débat/validation/non validation.

PROCHAINE REUNION : 29/08/2023 à 20h30 à la Mairie